



Communiqué de **PRESSE**

Rennes, février 2020

Nouvelle tarification des transports scolaires et interurbains BreizhGo Avec *BreizhGo Scolaire+*, les abonnés scolaires pourront voyager sur tout le réseau

BreizhGo Scolaire+, c'est un accès à tout le réseau régional BreizhGo cars et TER, réservé aux abonnés des transports scolaires. Cette option s'inscrit dans le cadre, plus large, d'une nouvelle tarification que la Région Bretagne a votée les 13 et 14 février lors de sa session budgétaire. Elle comprend, d'une part, la mise en place d'un tarif unifié sur tout le territoire pour les jeunes utilisant les transports scolaires (120 €/an) et, d'autre part, une nouvelle gamme pour les transports interurbains qui se veut attractive et cohérente, entre le train et le car, partout en Bretagne. La Région témoigne ainsi de l'attention particulière qu'elle porte aux jeunes et aux publics les plus fragiles.

En septembre, un forfait de 120 €/an pour les scolaires

Aujourd'hui, selon qu'il réside dans les Côtes d'Armor, le Finistère, le Morbihan ou l'Ille-et-Vilaine, un collégien ou lycéen paie entre 115 et 200 € par an son abonnement au car scolaire. Héritière de la compétence transport scolaire –auparavant gérée par les Départements–, la Région s'efforce, depuis 2017, d'**harmoniser les dispositifs sur l'ensemble du territoire breton**. Après avoir adopté un **règlement unique** à la rentrée dernière, elle s'est attaquée à la politique tarifaire.

Ainsi, à **partir de septembre 2020**, tous les scolaires bretons bénéficieront d'un tarif unique, quel que soit le mode de transport emprunté, **train, car ou bateau** pour les insulaires, fixé à **120€ par an et par enfant** (50 € pour le 3^e enfant, gratuit à partir du 4^e).

À noter que ce tarif sera **valable pour les internes** qui auront désormais, comme les demi-pensionnaires, le statut de scolaires, partout en Bretagne.

BreizhGo Scolaire+ : pour un accès à tout le réseau

Afin de favoriser la mobilité des jeunes et d'encourager leur usage du réseau BreizhGo, il est aussi proposé la formule *BreizhGo Scolaire+* : pour **80 € de plus par an** (soit **200 €/an** au total), les abonnés aux transports scolaires **pourront utiliser tous les cars et TER BreizhGo** pour leurs déplacements (hors juillet et août).

La nouvelle gamme tarifaire BreizhGo trains et cars

La Région a également défini une nouvelle gamme tarifaire tout public sur le réseau interurbain, avec l'ambition de proposer des tarifs simples, lisibles et compétitifs, tout en se donnant la capacité d'assurer le développement futur de BreizhGo.

Cette tarification, en vigueur à partir de **septembre 2020**, se veut attractive et cohérente entre train et car, partout et pour tous, en Bretagne :

- le prix du **car** sera globalement **deux fois moins cher que celui du train**, en s'appuyant sur la gamme « Prix Ronds » du TER ;
- pour les lignes de car proposant **au moins 10 allers-retours par jour**, une **tarification kilométrique** s'appliquera, de 0 à 29 km : 2,5€ - de 30 à 69 km : 5€ - de 70 à 109 km : 7,5€ - plus de 110 km : 10€. Pour les autres lignes, le tarif sera fixé à **2,5 €** (tarif tout public), quelle que soit la distance parcourue.
- des tarifs jeunes **30 à 50% moins élevés** que les tarifs tout public, pour **les moins de 26 ans** ;
- une **gamme sociale cohérente** pour les cars et trains.

En savoir plus sur le réseau BreizhGo sur le site et l'appli Mobibreizh (cf. page suivante)

Quelques exemples :

- * Rennes-Saint Malo : 15€ en TER 8€ pour les moins de 26 ans
- * Rennes-Dinard : 7,5€ en car 4€ pour les moins de 26 ans
- * Gratuité pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant
- * Pour les bénéficiaires du tarif solidaire : Rennes-Saint-Malo : 4€ en train et Rennes-Dinard : 2€ en car.

MobiBreizh : un site et une appli pour bouger partout en Bretagne

Trains, cars, bus, métro, tramway, téléphérique, liaisons maritimes : Mobibreizh.bzh permet aux Bretons de **calculer leur itinéraire** en transport public, de porte à porte, en y ajoutant marche à pied, vélo et covoiturage.

Récemment amélioré, le site intègre à ce jour les **données de 22 réseaux de transports publics en Bretagne**, portés par 17 collectivités.

Mobibreizh fournit aux usagers une feuille de route, illustrée d'un plan interactif, qui précise la durée des trajets, les temps d'attente, les correspondances, les services attenants, les perturbations ou travaux éventuels... Au-delà d'une navigation facilitée, la nouveauté 2020 réside dans l'intégration des horaires en temps réel.

Depuis peu; Mobibreizh se décline aussi via l'application mobile sur Android et IOs.



À venir en 2020

la Région va aider les entreprises à financer le covoiturage de leurs salariés

Pour aller plus loin en matière de mobilités nouvelles et durables, la Région lancera courant 2020 un appel à manifestation d'intérêt auprès des **entreprises bretonnes** pour les inciter à soutenir le **covoiturage de leurs salariés**, quand l'employeur est implanté dans une **zone peu ou pas desservie par les transports en commun**.

Cet accompagnement s'inscrit dans le prolongement de la **loi d'orientation des mobilités**, adoptée fin 2019, qui prévoit un forfait mobilité incitatif mais facultatif de 400 €/an par salarié pratiquant le covoiturage.

Afin d'accompagner les concitoyens n'ayant pas d'autre solution que d'utiliser la voiture pour se rendre au travail, la Région souhaite impliquer les entreprises bretonnes dans cette démarche en prenant en charge **50 % du forfait**.

CONTACTS : SERVICE PRESSE | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)